

DOSSIER DE PRESSE



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE L'AUBE

Le futur centre d'incendie et de secours « Ouest » de l'agglomération troyenne

Un bâtiment évolutif, adapté aux besoins d'aujourd'hui et de demain, qui permettra :

- > de réduire les délais d'intervention
- > d'améliorer les conditions d'exercice des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels



Pose de la 1^{ère} pierre
Lundi 3 juin 2019

SOMMAIRE

- > La seconde caserne : au cœur d'un projet global d'amélioration du service de secours p.3
- > Une localisation idéale, à proximité de la rocade p.5
- > Un Centre d'Incendie et de Secours dimensionné pour faire face à l'activité opérationnelle p.6
- > Des locaux plus fonctionnels répondant aux contraintes opérationnelles d'aujourd'hui p.7
- > Une implantation rationnelle et adaptée dans l'espace p.8
- > Les acteurs du projet suite à la notification du marché public p.10
- > Mieux connaître les sapeurs-pompiers de l'Aube p.11

Contacts presse :

SDIS de l'Aube : Colonel Laurent MARTY - Directeur départemental

03 25 43 58 03 - laurent.marty@sdis10.fr

Conseil départemental de l'Aube: Pascale MORAND - Directrice de la communication.

03 25 42 50 26 - 06 07 39 70 96 - pascale.morand@aube.fr

> La seconde caserne : au cœur d'un projet global d'amélioration du service de secours

Le Service départemental d'Incendie et de secours de l'Aube (SDIS 10) vient d'engager la construction d'un nouveau centre d'incendie et de secours sur la commune de Sainte-Savine, à proximité immédiate de la rocade desservant la façade ouest de l'agglomération troyenne.

Accompagner le développement de l'agglomération troyenne

Héritage de l'époque communale, l'agglomération troyenne était historiquement défendue par un centre de secours principal situé chaussée du Vouldy à Troyes et par dix centres de première intervention (CPI).

Au fil du temps, la localisation du centre de secours principal (à l'Est de l'agglomération), conjuguée au développement de l'agglomération vers l'Ouest, a considérablement allongé les délais d'intervention sur cette partie du secteur d'intervention.

Améliorer le service à la population

Ce projet répond à la fois à des exigences opérationnelle, économique et organisationnelle.

Il prévoit notamment :

- une réduction significative de 7 à 11 minutes des délais d'intervention pour les 27 localités les plus éloignées du centre de secours principal situé chaussée du Vouldy à Troyes, totalisant 60 000 habitants et tout particulièrement pour la partie Nord-Ouest de l'agglomération où se situent les principaux sites industriels. Ce centre d'incendie et de secours disposera de son propre secteur de 1er appel.
- la suppression de 10 CPI sur l'agglomération (avec à la clé une réduction annuelle significative des dépenses de fonctionnement et des investissements devant être réalisés afin de maintenir ces centres en condition opérationnelle)
- une amélioration générale des conditions de travail des sapeurs-pompiers tant volontaires que professionnels et une complémentarité accrue de ces deux statuts dans la mise en œuvre des secours

Améliorer les conditions d'exercice des sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers qui armeront ce centre seront placés en régime de garde pour diminuer sensiblement les délais opérationnels.

Cette deuxième caserne offrira de nombreux avantages pour l'ensemble des sapeurs-pompiers, volontaires et professionnels. Les 200 sapeurs-pompiers volontaires issus des 10 anciens CPI de l'agglomération qui seront fermés, verront se concrétiser leurs efforts de formation et leurs attentes d'activités opérationnelles soutenues et variées. Ils pourront accéder et participer de manière plus active qu'aujourd'hui, à la défense de l'agglomération. Les sapeurs-pompiers professionnels, quant à eux, bénéficieront, grâce à cette nouvelle structure, d'une politique de ressources humaines redynamisée.

In fine, la réorganisation des centres d'incendie et de secours de l'agglomération troyenne répondra ainsi à un **double objectif** :

- **l'amélioration du service public** d'incendie et de secours en termes d'efficacité opérationnelle pour les victimes et les sinistrés, notamment par la **réduction des délais d'intervention** sur l'ensemble du territoire départemental
- le **renforcement de l'implication des sapeurs-pompiers volontaires** de l'agglomération troyenne dans ces interventions.

Ainsi, à l'horizon 2020, les sapeurs-pompiers disposeront de locaux plus fonctionnels répondant aux contraintes opérationnelles d'aujourd'hui.

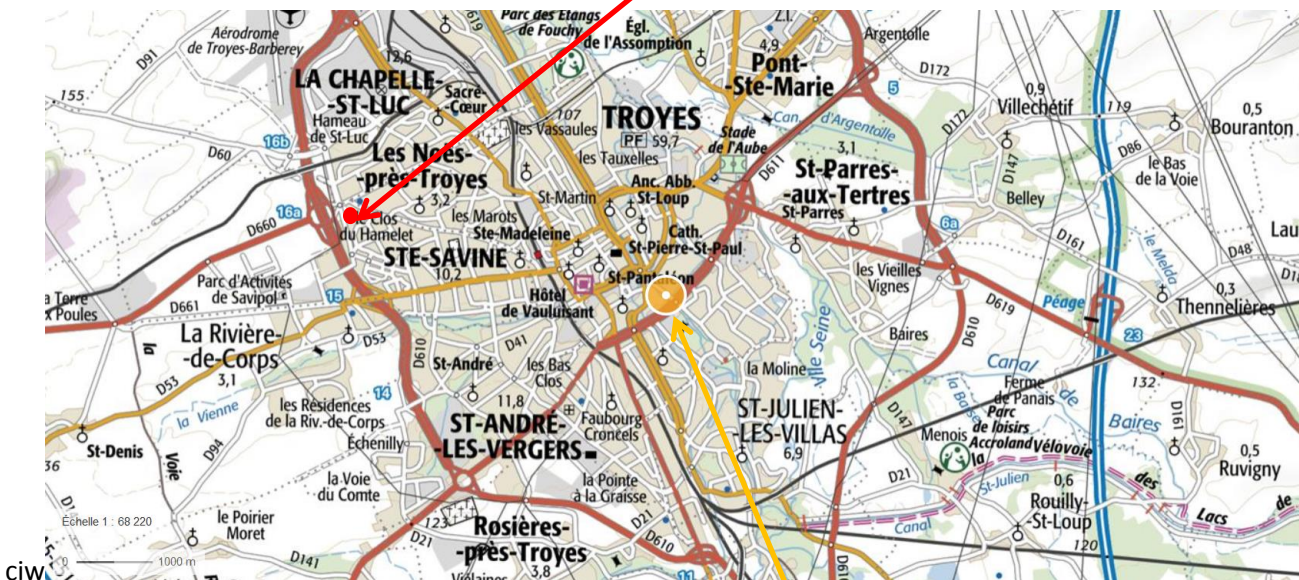
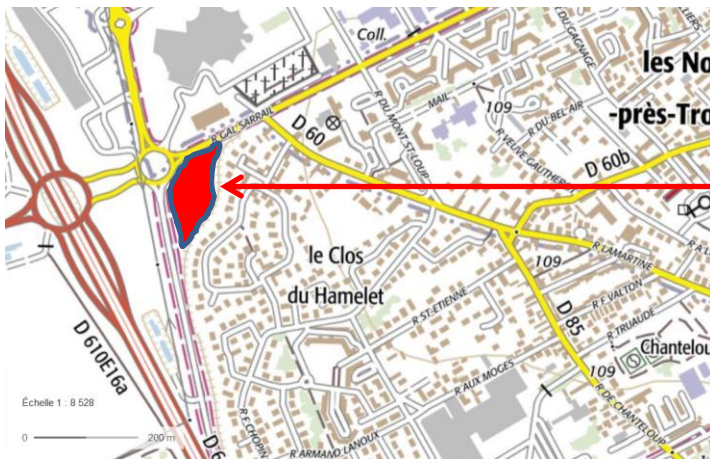
Repères ...

Maître d'ouvrage	➔	Service départemental d'incendie et de secours de l'Aube
Maître d'ouvrage délégué	➔	Conseil départemental de l'Aube
Maître d'œuvre	➔	Groupement ANAU ARCHITECTES / LENOIR ET ASSOCIES
Coût de l'opération	➔	5,6 millions d'euros HT soit 6,8 millions d'euros TTC
Financement	➔	46,42% Conseil Départemental de l'Aube soit 2,6 millions d'euros HT 35,11% SDIS soit 2 millions d'euros HT 17,85% Troyes Champagne Métropole soit 1 million d'euros HT
Foncier	➔	Cession à l'euro symbolique par le Conseil départemental de l'Aube

> Une localisation idéale, à proximité de la rocade

La construction sera réalisée sur un terrain cédé à l'euro symbolique par le Département de l'Aube : un terrain vierge, situé à proximité de la rocade de l'agglomération, ce qui facilitera les départs en intervention.

Ce terrain, situé à l'angle de la rue Général Sarrail et de la rue Darsonval à Sainte-Savine, occupe une zone non inondable, ce qui garantit, par ailleurs, la viabilité du centre d'incendie et de secours en cas de crise.

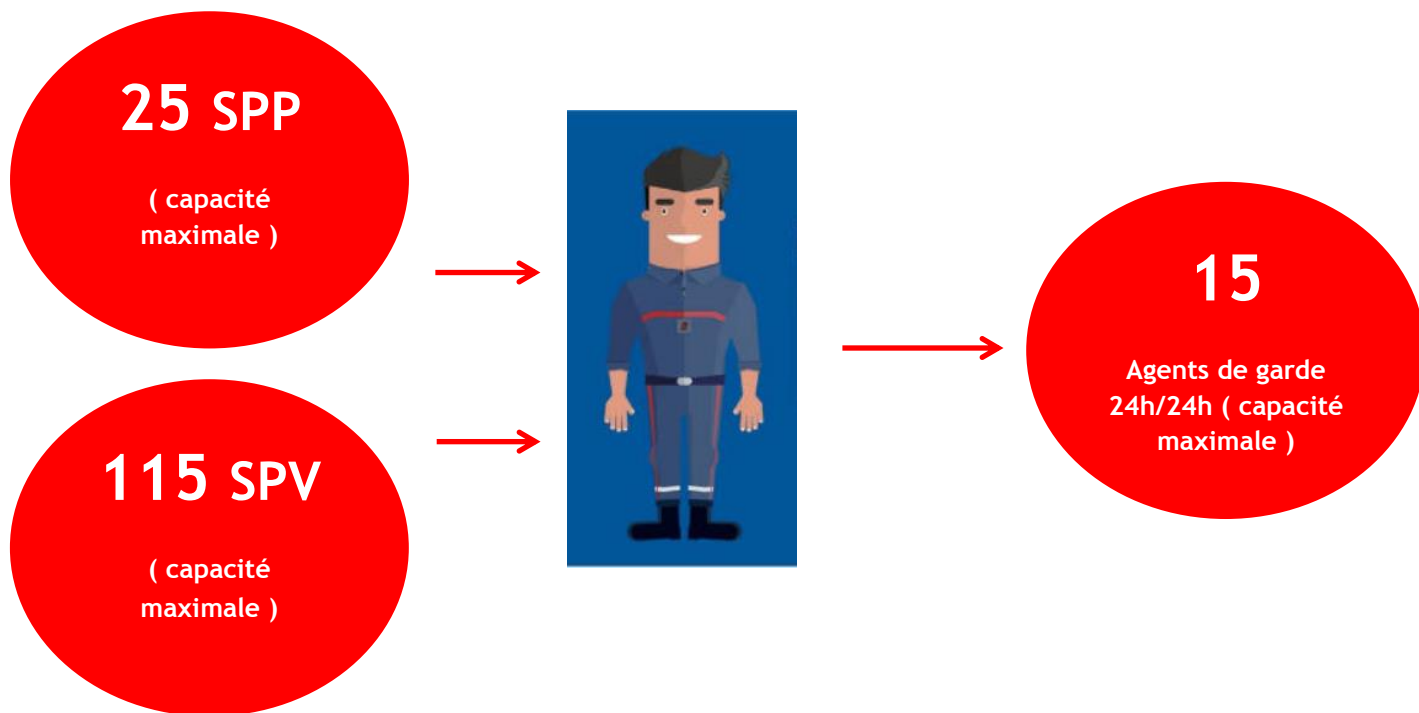


Centre de Secours Principal
27 Chaussée du Vouldy
10000 TROYES

> Un Centre d'Incendie et de Secours dimensionné pour faire face à l'activité opérationnelle

Cette unité opérationnelle intégrera dans son dimensionnement **l'évolution de l'agglomération troyenne pour les années à venir**.

Ainsi, pour y faire face et réaliser potentiellement **3500 interventions par an**, elle pourrait accueillir sur le plan humain, dans sa capacité maximale, les effectifs suivants de sapeurs-pompiers professionnels (SPP) et volontaires (SPV) dans les années à venir :



Ces agents auront à leur disposition pour intervenir plusieurs véhicules et matériels afin d'assurer :

- des missions de secours d'urgence aux personnes
- des missions de lutte contre l'incendie
- des missions de secours routier
- des missions diverses notamment lors d'intempéries
- des missions spécifiques au moyen de véhicules particuliers



> Des locaux plus fonctionnels répondant aux contraintes opérationnelles d'aujourd'hui

La construction s'étendra sur **3100 m2 de surface développée**.

Voulue comme un **centre d'incendie et de secours à taille humaine offrant un environnement de travail de qualité** et accentuant la mutualisation des espaces, la future caserne s'organisera autour de plusieurs pôles fonctionnels garantissant la fluidité des actions logistiques et opérationnelles afin de réduire les délais de départ en intervention :

- un **pôle opérationnel** constituant le cœur de gestion des opérations
- un **pôle formation** facilement accessible de l'extérieur et permettant d'assurer les séances de formations de l'ensemble des Sapeurs-Pompiers Professionnels et Volontaires mais aussi des Jeunes Sapeurs-Pompiers
- un **pôle sport** permettant le maintien en condition physique des sapeurs-pompiers
- un **pôle vestiaires** indispensable à la préparation des sapeurs-pompiers pour l'intervention dotés de tenues de protection
- un **pôle remise** pour le rangement et l'entretien des véhicules ou matériels divers, également doté d'aménagements spécifiques pour les exercices pratiques par tout temps
- un **pôle administratif** dédié en partie à l'encadrement pour l'organisation et le management de l'effectif
- un **pôle vie** permettant aux sapeurs-pompiers de se restaurer
- un **pôle hébergement** dédié spécifiquement aux personnels féminins ou masculins de garde postée
- une **zone de stationnement** adaptée aux événements particuliers
- les **voiries, espaces verts et espaces de desserte** prenant en compte et favorisant le développement durable (récupération des eaux de pluie pour les exercices)

> Une implantation rationnelle et adaptée dans l'espace



Stationnement proche de l'entrée du CIS

Levée de terre végétalisée pour isolement du voisinage

Voie de circulation logistique distincte

Flux de sortie dissocié pour les véhicules opérationnels





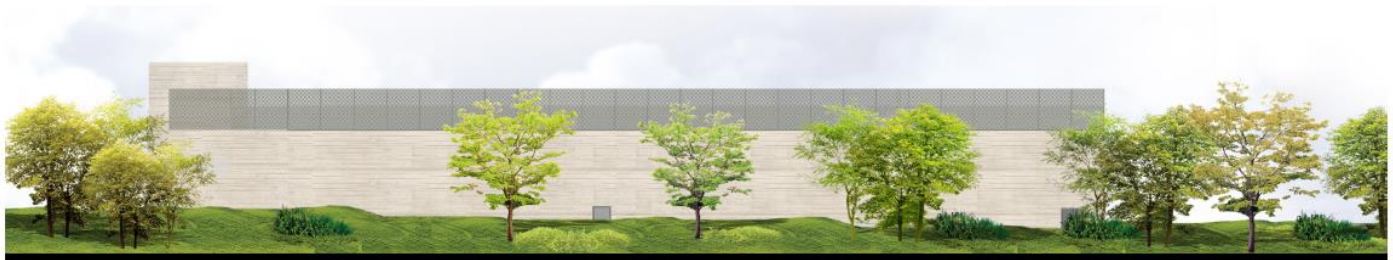
Façade Nord 1/200



Façade Sud 1/200



Façade Ouest côté rond-point 1/200



Façade Est 1/200

NOTA : les images figurant sur les panneaux sont des images de synthèse. L'aspect et la teinte des matériaux pourra différer par rapport à l'aspect final du projet.

Calendrier de l'opération ...

Livraison des travaux ➡ 2^{ème} semestre 2020

























Démarrage des travaux ➡ mai 2019

Lancement de la consultation pour les marchés publics de travaux ➡ septembre 2018

Approbation du projet ➡ juin 2018

Notification du marché de maîtrise d'œuvre ➡ décembre 2017

> Les acteurs du projet suite à la notification du marché public

Maîtrise d'œuvre - Mandataire			
	Maitre d'oeuvre Cabinet Lenoir et Associés 57 rue des Fossés - BP 48 10403 Nogent-sur-Seine cedex Tél. : 03.25.39.99.14		Maitre d'oeuvre mandataire Atelier nogentais d'architecture et d'urbanisme 40 avenue du Général de Gaulle - BP 8 10401 Nogent-sur-Seine cedex Tél. : 03.25.39.84.34
	Mandataire Département de l'Aube 2 rue Pierre Labonde - BP 394 10026 Troyes cedex Tél. : 03.25.42.50.50		Pilotage coordination Dasom 6 rue des Gravelles 10410 Villechétif Tél. : 03.25.79.20.78
Bureau d'études techniques		Contrôleur technique	
	BET2C 5 allée de la forêt de la Reine 54500 Vendoeuvre-les-Nancy Tél. : 03.83.44.92.10		Socotec 59 rue Raymond Poincaré - CS 50252 10007 Troyes cedex Tél. : 03.25.73.62.70
Coordonnateur SPS		Coordonnateur SSI	
	Qualiconsult sécurité 42 Av Pierre Brossollette 10000 Troyes Tél. : 03.26.36.76.00		Francis Jaloux 2 rue du Poirier du Roy 10390 Clérey Tél. : 06.74.11.65.98
Entreprises			
Lot N°01	MACONNERIE - GROS OEUVRE	Lot N°10	REVETEMENTS DE SOL PVC
	CRN Brocard 10, Rue des Deux Haies 10430 Rosières Tél. : 03 25 82 32 34		Lagarde Meregani SAS 11, Chemin du Pommier de Bois 10000 Troyes Tél. : 03 25 49 02 89
Lot N°02	CHARPENTE METALLIQUE	Lot N°11	PEINTURES
	ACMM Rue Edouard Herriot 10350 Marigny-le-Châtel Tél. : 03 25 21 52 75		Lagarde Meregani SAS 11, Chemin du Pommier de Bois 10000 Troyes Tél. : 03 25 49 02 89
Lot N°03	COUVERTURE - ÉTANCHÉITÉ	Lot N°12	ÉLECTRICITÉ - COURANTS FORTS & FAIBLES
	OBS Étanchéité ZA du Coulmet 10450 Bréviandes Tél. : 03 25 49 52 80		SPIE Est 15, Rue des Deux Haies- BP 30003- St Julien les Villas 10431 Rosières Tél. : 03 25 49 53 73
Lot N°04	MENUISERIES EXTÉRIEURES ALU	Lot N°13	GÉNIE CLIMATIQUE - PLOMBERIE SANITAIRE
	ACR Métal Avenue Joseph Marie Jacquard 10100 Romilly-sur-Seine Tél. : 03 25 25 18 30		Masson 4, Rue Marc Verdier 10150 Pont-Sainte-Marie Tél. : 03 25 81 05 78
Lot N°05	MÉTALLERIE - SERRURERIE	Lot N°14	ESPACES VERTS
	ACR Métal Avenue Joseph Marie Jacquard 10100 Romilly-sur-Seine Tél. : 03 25 25 18 30		Lefèvre Paysage 5, Rue du Beugnon 89600 Saint Florentin Tél. : 03 86 35 10 72
Lot N°06	MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS	Lot N°15	CLÔTURES - PORTAILS
	Aube Bois Création 8, Rue des Epingliers 10120 Saint-André-Les-Vergers Tél. : 03 25 71 75 35		Roze Pierre 8Bis, Chemin de Cinq Pieds 10100 Saint-Martin-de-Bossenay Tél. : 03 25 21 63 40
Lot N°07	CLOISONNEMENTS - DOUBLAGES	Lot N°16	PLATEFORME - VRD
	Hingant 4, Rue de Montabert 10270 Montaulin Tél. : 03 25 43 83 83		Guintoli Les Grandes Fossés - RD 93b 10260 Vaudes Tél. : 03 25 42 09 14
Lot N°08	FAUX PLAFONDS	Lot N°17	MÂT DE TRANSMISSION
	Isoplac 21 13, Rue du Docteur Quignard 21000 Dijon Tél. : 03 80 60 91 30		LOT INFRUCTUEUX
Lot N°09	CARRELAGES	Lot N°18	EXTINCTEURS
	OLM 36bis, Rue René Dossot 10260 Virey-sous-Bar Tél. : 03 25 29 71 30		Chubb/ Sicli 14, Rue Claude Chappe 10150 Pont-Sainte-Marie Tél. : 03 26 84 53 40

> Mieux connaître les sapeurs-pompiers de l'Aube

Quelques chiffres sur les sapeurs-pompiers de l'Aube

- 29 483 interventions sur le département en 2018, soit 81 interventions par jour en moyenne
- 102 495 appels reçus au Centre de Traitement de l'Alerte en 2018, soit 281 appels par jour en moyenne
- 967 sapeurs-pompiers volontaires du corps départemental
- 136 sapeurs-pompiers professionnels
- 78 agents de santé et de secours médical (médecins, infirmiers, pharmaciens, vétérinaires, psychologues)
- 32 personnels administratifs et techniques
- 4 équipes spécialisées destinées à intervenir sur des interventions particulières en matière de risques chimiques et radiologiques, plongeurs et GRIMP (groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux).
- 1577 sapeurs-pompiers volontaires communaux des 216 centres de première intervention intervenant comme le premier maillon de proximité de la chaîne des secours

Autres repères ...

La couverture du territoire ➔ 29 Centres d'incendie et de secours

Les équipements ➔ 255 véhicules, berces et remorques

Le budget

Fonctionnement = 18,41 millions € TTC dont :

- ➔ 35,50 % de contribution du Conseil départemental de l'Aube
- ➔ 34,70 % de contribution de Troyes Champagne Métropole
- ➔ 13,20 % de contribution des communes (hors TCM)
- ➔ 10,70 % de participation du CNPE et divers

Investissement = 5,17 millions d'euros € TTC dont :

- ➔ 35 % d'autofinancement du SDIS
- ➔ 57 % de subvention d'équipement du Conseil départemental de l'Aube
- ➔ 8 % de remboursement du FCTVA de l'Etat

Plus d'infos sur www.sdis10.fr